

Pourquoi laisser ces gros tas de bois aussi longtemps au bord des chemins ?

La récolte de bois est constituée de différentes étapes bien distinctes. La première consiste à abattre et façonner les arbres sélectionnés (= martelés) en forêt. Ensuite il s'agit de les sortir (débarder) au bord des chemins, puis de trier et empiler les bois par assortiment : bois d'œuvre (planches, poutres, etc), bois d'industrie (papier, aggloméré, etc) ou bois de feu. Pour terminer, les bois sont vendus « à port camion » pour être transportés à la scierie ou vers une autre destination.

Le bois de feu est vendu soit en bûches soit en tas destiné à être broyé en plaquettes pour alimenter des réseaux de chauffage à distance de la région. Pour des raisons de logistique, ces gros tas de bois sont souvent laissés plus longtemps en forêt que les autres assortiments.



Broyeuse au travail



Coup d'œil
clin d'œil